

Si la peine de mort existait pour les violeurs d'enfants, Angélique serait encore vivante



Combien d'autres petites filles violées et assassinées devons-nous pleurer avant que la société se pose la question sur le rétablissement de la peine de mort pour les **récidivistes** ?

Combien de jeunes femmes violées et assassinées, par des « monstres », connus des services de police, connus de la justice, tous déjà condamnés et tous remis en liberté... en liberté de récidiver, de violer et d'assassiner de nouveau.

Qui sont les complices ? Notre société qui les juge, les condamne mais ne les élimine pas, afin qu'ils ne puissent jamais récidiver.

Qui ne les élimine pas parce qu'elle n'a plus ce courage, soi-disant par humanité, alors que l'humanité est absente pour des

millions de morts chaque jour sur notre Terre.

Ne devraient-ils pas être poursuivis pour complicité ces magistrats, ces psychiatres, qui prennent la décision de remettre en liberté ces **récidivistes** ? Leurs responsabilités ne devraient-elles pas être sanctionnées ?

La liste des victimes innocentes de notre société, de notre justice, plus d'une centaine, serait trop longue à énumérer. Ces quelques cas sont présents dans ma mémoire :

- Mélodie Massé, 23 ans, violée et assassinée par Cédric Bernarsconi.
- Sofiane Rasmouk, condamné à 24 reprises, placé en semi-liberté, sous prétexte d'un stage, le 7 août 2013, il violait et assassinait aussitôt deux jeunes femmes, Sandra Grolez et Priscilla Atzori. Ne sont-ils pas complices, les magistrats qui se sont laissés abuser ?
- Le 14 juillet 2015, une jeune femme de 31 ans, agressée sexuellement dans une église, à Poitiers. Son agresseur, David Mohamed, comptait déjà 12 condamnations, la dernière à 17 ans de prison pour viol d'une dame âgée de 85 ans. Il venait de bénéficier d'une remise de peine et le juge lui avait rendu sa liberté un mois plus tôt, à mi-juin.
- Fin juin de cette même année, une autre jeune femme violée, alors qu'elle faisait son jogging sur les bords du Clain, à Poitiers (Vienne).
- Le 16 juillet 2011, encore une jeune femme violée par un récidiviste, condamné pour viol à 4 ans de prison en 2009.
- Alain Penin, 42 ans, remis en liberté le 30 septembre 2009, après une condamnation à 10 ans pour viol le 30 mai 2004. Il récidive en 2010 : viol et assassinat de Natacha Mougel, à Marcq-en-Barœul.
- Tony Meilhon, 31 ans, remis en liberté après avoir commis 13 viols est libéré fin février 2010. En janvier 2011, il viole et assassine une jeune fille de 18 ans,

Laetitia Perrais..

L'obligation de soins, c'est du pipeau ! Le suivi c'est du pipeau ! La réhabilitation c'est du pipeau ! Il n'y a pas de suivi médical rassurant, c'est faux !

Un violeur-assassin doit-il être remis en liberté ? La réponse s'impose car nous ne devons pas accepter que nos enfants, nos femmes, soient exposés à la merci de ces prédateurs sexuels, ces pédophiles, ces assassins.

Un violeur-assassin **récidiviste** ne doit jamais être remis en liberté. Le devoir de notre justice, de nos magistrats, est de protéger « la veuve et l'orphelin », les petites filles et les jeunes femmes.

Doit-on accepter que nos lois ne nous protègent plus ?

Au cours du XXe siècle on « lobotomisait », on « castrait », les récidivistes de viols et d'assassinats, quand ils n'étaient pas condamnés à mort, était-ce plus humain ? Non, fustigeaient les « bonnes consciences » de l'époque.

Le viol, l'assassinat, d'une petite fille, d'une jeune femme, est-ce plus humain ?

Il manque des places dans nos prisons alors ne les remplissons pas davantage, rétablissons la peine de mort pour tous les **récidivistes** de viols, d'assassinats, de crimes de sang.

C'est la seule sanction totalement dissuasive, la seule qui peut nous protéger, qui peut nous assurer qu'ils ne récidiveront jamais.

Il ne se passe pas un mois sans qu'un récidiviste libéré viole et assassine de nouveau.

Si vous n'avez pas le courage, Messieurs les politiques, de prendre cette décision, alors donnez la parole aux citoyens, confiez-leur la responsabilité afin qu'ils la prennent à votre

place.

Combien de centaines de petites filles, d'enfants et d'adultes, femmes et hommes, seraient encore en vie aujourd'hui s'ils n'avaient pas été enlevés à l'affection des leurs par des « monstres » qui auraient dû être éliminés d'une manière ou d'une autre ?

Manuel Gomez